

03-04-2020

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès du major à l'échelon exceptionnel Said M'Limj, affecté à la DCRFPN, des suites du COVID-19. Toute la Police nationale s'associe au chagrin de sa famille, de ses proches et de ses collègues.

NOUVEAUX DOCUMENTS PROFESSIONNELS MIS A DISPOSITION

A tout moment, retrouvez les documents techniques, juridiques ou opérationnels en consultant l'onglet « [COVID-19](#) » sur le portail intranet de la Police nationale.

Le dernier ajout est :

- [Utilisateurs des applications CHEOPS NG : retrouvez l'ensemble de la documentation et des consignes en lien avec l'urgence sanitaire en cliquant ici.](#)

LA CYBERSECURITE A L'EPREUVE DU COVID-19

Si depuis le début du confinement la délinquance de voie publique est en baisse, elle s'est aussi rapidement adaptée à la situation. Ainsi, la plateforme Pharos a reçu près de 500 signalements liés au coronavirus. Cela concerne notamment des escroqueries sur internet, de faux sites créés pour l'occasion (portant sur l'achat de masques par exemple), mais aussi de cagnottes en ligne à l'origine nébuleuse. Mais la préoccupation majeure reste les cyberattaques.

Avec le déploiement rapide du télétravail, parfois sans réelle préparation, des failles peuvent être exploitées. Le COVID-19 est un bon vecteur de « *phishing* » (hameçonnage), technique qui sert à propager des « *malwares* » (logiciels malveillants qui visent à infecter ordinateur ou portable afin de récupérer des données). C'était le cas de *Coronavirusmap.com* qui proposait, en apparence, une carte interactive de l'évolution de la pandémie au niveau mondial. Mais la menace la plus sérieuse reste celle des « rançongiciels », avec le risque majeur que ces attaques font peser sur les structures médicales. En 2019, plusieurs attaques de ce type visant les établissements hospitaliers ont été recensées, notamment le CHU de Rouen en novembre 2019 qui avait dû réduire son offre d'accès aux soins pendant 24 heures.

La Police nationale et notamment la sous-direction de lutte contre la cybercriminalité a engagé des actions de communication nationales et sur divers supports pour prévenir les escroqueries et reste mobilisée sur le plan judiciaire. Les agences gouvernementales, telles que l'agence nationale de la sécurité des systèmes d'information ([ANSSI](#)), le site [cybermalveillance.gouv.fr](#) ou encore la direction interministérielle du numérique ([DINUM](#)), multiplient également les messages de prévention et la mise à disposition d'outils destinés aux particuliers comme aux entreprises et institutions. Retrouvez l'article de presse sur les arnaques autour de la chloroquine en cliquant [ici](#).

LES PAFISTES SUR TOUS LES FRONTS

Depuis le début de la crise, toutes les directions actives sont mobilisées. La particularité d'emploi des services de la DCPAF leur permettent d'être présents sur des fronts très différents. Bien entendu, la DCPAF continue de contrôler les flux entrant et sortant aux frontières terrestres, aériennes et maritimes. Par endroits, cette vérification du droit de circuler des voyageurs se fait avec le concours des partenaires européens. Ainsi, à la frontière franco-espagnole, tout le monde met la main à la pâte : les CCPD (centres de coopération policière et douanière), la Police espagnole, la Guardia civile et l'Ertzaintza (police de la communauté autonome basque espagnole).



La DCPAF est engagée également avec d'autres partenaires privés, comme la SNCF, notamment aux gares de Lyon Part-Dieu et Lyon Perrache. Dans ces gares, les contrôles quotidiens se sont intensifiés à l'embarquement à bord des TGV avec le soutien de la sûreté générale (SuGe) de la SNCF.

Le savoir-faire de la DCPAF profite aussi aux collègues de sécurité publique. Par exemple, la semaine passée, un drone *Phantom 4* a été télépiloté par la DCPAF, au profit de la DDSP 67, au dessus de Metz et de ses espaces de loisirs. Les patrouilles au sol (VTT et motards) ont ainsi pu être guidées rapidement vers les personnes à contrôler. De même, un avion *Cessna 172* piloté par un équipage de la DCPAF a pu embarquer un policier de la DDSP 57, qui gardait une liaison avec les effectifs au sol. Ce survol du sillon Mosellan a permis d'avoir une vue utiles des villes de Metz, Hagondange et Thionville. Consultez l'article du *Républicain Lorrain* en cliquant [ici](#) et le tweet de [@PoliceNat57](#) en cliquant [là](#).

LA PTS FACE A LA CRISE SANITAIRE : SOUTIEN AUX ENQUETEURS ET AUX PROFESSIONNELS DE SANTE

L'activité de la Police technique et scientifique ne s'arrête pas en temps de crise. Les lettres de menaces envers les personnels hospitaliers sont à l'ordre du jour en cette période de crise sanitaire et nos experts peuvent être sollicités dans la lutte contre ce nouveau phénomène par les services d'enquête sur réquisition judiciaire. Après avoir procédé à l'analyse des documents manuscrits (révélations de traces latentes d'écritures et comparaisons), les autres disciplines interviendront pour révéler la présence potentielle de traces papillaires, puis de traces biologiques. Les résultats pourront donc être disponibles rapidement. Les experts de la Police scientifique **sont à disposition de tous les services d'enquête** pour le traitement des lettres de menace à l'adresse suivante : scpts-pcij-ecritures@interieur.gouv.fr.

Malgré cette activité soutenue, les laboratoires de Police scientifique (LPS) ont réalisé de belles actions en soutien aux professionnels de santé. Ainsi, le LPS de Paris a produit et donné 40 litres de gel hydroalcoolique destiné aux personnels des urgences de l'hôpital St-Antoine. Ce même laboratoire a prêté un appareil d'analyse de tests PCR au laboratoire mobile de l'IRCGN afin de doubler leur capacité d'analyses et apporter leur aide à l'hôpital de Garches. Enfin, le LPS d'Ecully vient d'offrir une plaque de calibrage destinée à un appareil de test PCR à l'Institut Pasteur, à Paris. Retrouvez le message de la [@Policenationale](#) à ce sujet sur son compte *Twitter* en cliquant [ici](#).